cadre21

Au coeur de votre stratégie #DevProf

cadre21.org

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Patricia Gomes
https://www.cadre21.org/membres/7144a0f1a2497b358ce0faa7

Date d'obtention : 2024-10-14 00:43:52

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu’est-ce que je retiens de la méthode d’intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto a été créé en partenariat avec les écoles, la police et DPCP due à l'augmentation du phénomène de sextage chez les adolescents. L’approche est claire et transparente, elle permet d’uniformiser l’intervention des jeunes impliquées dans le cas de sextage et d'outiller puis guider les intervenants scolaires tout au long de leur démarche. Chacun a un rôle propre avec un objectif en commun celui de la sécurité et le bien être des jeunes et d'éviter la propagation des sextos et que la situation escalade davantage. Tous les aspects tiennent compte de l’intérêt et de l’intégrité des victimes et permet une intervention rapide et efficace auprès des jeunes impliqués, tout en plaçant au coeur de ses priorités les intérêts des victimes.

Question 2 - Qu’est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation contribue à mon développement professionnel, car elle m’a permis de prendre de conscience de la gravité du phénomène de sextage face aux les pourcentages élevés de toutes sortes de sextos chez les adolescents . Maintenant, je me sens davantage outiller grâce à la trousse d'intervention qui est comme un mode d'emploi (à utiliser seulement si les critères dans la formation sont réunis), car je comprends mieux celui-ci, elle me permettra de pouvoir intervenir de manière efficace et rapide, je l’espère dans mon milieu scolaire au besoin face à la situation. Mais également de favoriser des actions concerter entre les intervenants pour intervenir rapidement et efficacement afin d’arrêter la propagation et ainsi préserver l’intégrité physique, psychologique, social... de la victime ainsi que des autres jeunes impliqués et en général de toutes les personnes qui seront impliqués (la victime, famille, l’entourage les pairs, les enseignants le milieu scolaire.
Cette formation me permet également de sensibiliser les intervenants éducatifs de mon milieu aux enjeux et conséquences du phénomène de sextage chez les adolescents. Je dois également comprendre que les intervenants éducatifs ne doivent en aucun cas consulter des images s’apparentant à de la pornographie juvénile, car cela constitue une infraction criminelle.... .

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je devrai bien suivre les étapes de la trousses d'interventions Sexto et de ne jamais comme intervenants éducatifs consulter des images s’apparentant à de la pornographie juvénile, car cela constitue une infraction criminelle. Je devrai m'en tenir également a mon rôle comme intervenant éducatif car les sphère des interventions sont très bien limitées pour que personne d'interfère dans le domaine d'une autre institution.